



*Centre communal d'action
sociale de Charantonnay
Compte-rendu CA N°01/2020*

Conseil d'Administration du 11 mars 2020

Présents : Mmes DELAY Monique, MARC Evelyne, MORIN Sandra, VAUGON Marie-Paule, SOARES Fabienne, BAGNIER Maryse, REYMOND Vanessa, DJOUHRI Myriam, REBOURS Michèle
Mrs ORELLE Pierre-Louis, BICHET Fabien

Absents excusés : Mmes GUINET Muriel, GERLERO Marie-Yvonne, MOREL Christiane

Absente : Mme COSENZA Odette

Secrétaire de séance : Mme DELAY Monique

M le président, après avoir constaté que le conseil d'administration a été valablement convoqué le 28 février 2020, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article R.123-17 du Code de l'action sociale et des familles était remplie puis ouvre la séance à 18h00

Approbation du dernier compte-rendu de la séance du 10 avril 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 avril 2019, affiché et diffusé aux membres.

DELIBERATIONS

FINANCES

Vote du budget 2020 (M14)

Délibération 2020/01

Monsieur le vice-président présente le budget primitif « CCAS » de l'exercice 2020 :

Budget Primitif du CCAS	Dépenses	Recettes
Pour 2020	4 500 €	4 500 €

CONSIDERANT

QUE le budget 2020 est équilibré et sincère

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité des votants de :

ADOPTER le budget 2020 du CCAS (M14) s'équilibrant

- Pour la section de fonctionnement, en dépenses et recettes à 4 500 €

8 POUR - 3 abstentions.

Adhésion à l'Association « Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale de l'Isère » UDCCAS38

Désignation d'un Représentant

La délibération n° 2020-02 est ajournée à un prochain Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration n'a pas voté la délibération pour adhérer à l'Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale de l'Isère (UDCCAS38) et régler la cotisation départementale qui s'y rattache en raison du manque d'information sur :



Centre communal d'action sociale de Charantonay Compte-rendu CA N°01/2020

1/ le montant de l'adhésion, qui s'élève à 70,00€.

2/ Dans l'attente de la nomination du prochain Conseil d'Administration et si le président accepte, le mandat sera donné au futur vice-président pour le représenter au sein de l'UNION DEPARTEMENTALE, de participer et lui donner pouvoir de voter en son nom à l'Assemblée Générale de l'UDCCAS38.

Social

Point sur la Téléalarme :

Actuellement 14 personnes bénéficient du service Téléalarme, répartis en 3 tournées effectuées par Mesdames :

-Christiane MOREL,

-Evelyne Marc,

-Odette Cosenza,

-Marie-Yvonne GERLERO,

} selon leurs disponibilités respectives

-Mmes Delay et Rebours occasionnellement, compte tenu de leurs activités professionnelles.

Pour le contrôle de la téléalarme, les élus sortants et les délégués actuels assureront les visites jusqu'à la mise en place des nouveaux membres du CCAS.

Il a été proposé pour le prochain mandat de faire éventuellement participer des bénévoles pour faire les contrôles des téléalarmes une fois par mois.

Les non-élus qui souhaitent faire partie du prochain CCAS devront faire acte de candidature par un courrier, en motivant leur choix. Il sera soumis aux membres élus du futur CCAS.

Questions diverses

Dates et planning

Tour de table et expression libre

Compte tenu des circonstances actuelles dues au Coronavirus, la date du prochain conseil d'administration sera communiquée ultérieurement.

M le Président lève le conseil à 19h50.